



Prochaine newsletter en janvier, bonnes fêtes à tous !



L'ESMA définit ses priorités communes pour les états financiers IFRS 2019 !

Parmi ces priorités, le régulateur européen a notamment retenu la première application d'IFRS 16 sur les contrats de location ainsi que d'autres thématiques ayant trait à l'information financière (IFRS 9, IFRS 15, IAS 1, IFRIC 23, ...) et extra-financière (APM, ESEF, ...).

[En savoir plus](#)

Recommandations AMF pour la clôture 2019

Dans ses recommandations de clôture, l'AMF a repris l'ensemble des thématiques évoquées par l'ESMA.

L'AMF profite également de cette publication pour présenter la synthèse de ses travaux de revue des états financiers 2018.

[En savoir plus](#)



La traduction française de nos modèles d'états financiers 2019 est disponible !

Ces modèles peuvent vous faciliter l'élaboration de vos états financiers en vous proposant des formulations adaptées.

Cette année, ils sont particulièrement utiles dans la mesure où ils illustrent la première application d'IFRS 16 sur les contrats de location.

[En savoir plus](#)

Réforme de l'IBOR : Phase 2

Découvrez notre résumé des premières discussions de l'IASB dans le cadre de la seconde phase de son projet de révision d'IFRS 9 liée au contexte de la réforme des taux de référence.

[En savoir plus](#)



Contrats d'assurance : Des clarifications sur les amendements à venir

L'horizon semble s'éclaircir quant aux zones d'IFRS 17 qui ne devraient plus être modifiées et celles sur lesquelles des changements sont encore attendus, ce qui devrait vous permettre de mieux planifier la mise en œuvre de cette nouvelle norme.

La finalisation de ces amendements est prévue pour mi-2020.

[En savoir plus](#)

KPMG VOUS ACCOMPAGNE

Consultez également nos autres publications « [On en parle](#) » qui présentent [l'actualité réglementaire des sociétés cotées](#) et [l'actualité comptable des sociétés françaises](#).

Pour une vue d'ensemble de notre bibliothèque de [publications sur les IFRS](#), [cliquez ici](#).

Pour écouter [Radio KPMG](#), rendez-vous à tout moment sur notre [page dédiée](#) ou téléchargez [notre nouvelle application](#).

Pour toute consultation technique vous pouvez contacter notre département [Accounting Advisory](#).

Equipe de rédaction :



Emmanuel Paret
Associé
Responsable de la doctrine
comptable
eparet@kpmg.fr



Edith Schwager
Director
Doctrine comptable
edithschwager@kpmg.fr

kpmg.fr/mediasocial



Vos données personnelles sont traitées par KPMG SA, agissant en qualité de responsable de traitement, à des fins d'information, d'organisation d'événements ou de prospection commerciale. Elles sont exclusivement destinées à KPMG SA, et dans certains cas à ses partenaires et ses sous-traitants.

Vos données sont susceptibles d'être transférées vers un pays tiers. Ce transfert est effectué conformément à des garanties appropriées.

Vos données personnelles sont conservées durant au moins trois ans.

Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant, d'un droit de suppression, d'un droit à la portabilité, d'un droit de donner des directives sur le sort de vos données en cas de décès, d'un droit à la limitation du traitement de vos données, du droit de vous opposer à leur traitement, ainsi que d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Vous pouvez exercer vos droits et demander une copie des garanties appropriées en contactant le délégué à la protection des données à l'adresse : fr-privacy@kpmg.fr

Si vous ne souhaitez plus recevoir de communication sur ce sujet, merci de bien vouloir [cliquer ici](#).

Pour ne plus recevoir aucune communication de KPMG, merci de bien vouloir [cliquer ici](#).

© 2019 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International.